



Lancement de la vidéoverbalisation

Mardi 8 février à 15h45

Rue de la République (devant la Maison de la montagne)

En présence de

Maud Tavel, Adjointe à la Tranquillité publique et aux Temps de la ville

Alan Confesson, Maire adjoint du Secteur 2



Afin de renforcer la lutte contre les incivilités et les violences routières, la vidéoverbalisation est mise en place à Grenoble. Le premier site équipé est la station taxis rue de la République.

De nombreuses incivilités, dépose-minutes et stationnements sauvages sont en effet constatés sur les stations réservées aux taxis, les empêchant d'exercer leur profession dans de bonnes conditions.

La Police municipale mène régulièrement des opérations de contrôle. Afin de faire cesser les incivilités, la Ville de Grenoble mettra donc en place un dispositif supplémentaire avec la vidéoverbalisation grâce à laquelle les agent-es de la Police municipale pourront désormais verbaliser les contrevenant-es à distance.